

Bourse individuelle d'aide aux études supérieures allouée aux compositeurs : Jean-Luc Maillet, Nik Bohnenberger, Max Serres et Eric Juncker

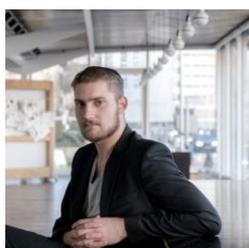
Le jury composé par Lilian Goldstein, David Laborier, Claude Lenner et Ivan Boumans a retenu 4 candidatures dans le cadre de l'attribution de la bourse individuelle d'aide aux études supérieures dans tous les domaines de la création musicale.

Luxembourg le 07/10/2019 : La SACEM Luxembourg avec sa commission consultative des ayants droit, a le plaisir de vous informer de l'attribution de 4 aides financières individuelles dans le cadre de la bourse d'aide aux études supérieures dans tous les domaines de la création musicale à :

- **Jean-Luc Maillet** (Conservatoire de musique Paris),
- **Nik Bohnenberger** (Universität der Künste Berlin),
- **Serres Max** (Conservatoire de musique Paris),
- **Eric Juncker** (Conservatoire Amsterdam)



Jean-Luc Maillet



Nik Bohnenberger



Eric Juncker



Serres Max

La bourse d'études est attribuée une fois par an, sur dossier à soumettre avant le 30 septembre de chaque année. Le/les candidat(s) retenu(s) recevra sa réponse au cours du mois d'octobre suivant. Plus d'informations concernant la bourse d'études sur www.sacem.lu.

A propos de la SACEM Luxembourg

La SACEM Luxembourg représente au Luxembourg l'ensemble des auteurs et compositeurs du monde entier et elle peut donner valablement les autorisations requises par la loi pour la diffusion publique ou la reproduction d'œuvres du répertoire mondiale. Elle collecte et repartie les droits d'auteurs tout en étant adaptée aux conditions et aux spécifications du Luxembourg.

Dans le cadre de son action culturelle elle soutient tous les ans des multiples projets liés à la valorisation du répertoire local.

Contact presse :

Marc Nickts
Gérant SACEM Luxembourg
475559
info@sacemlux.lu